

Sensibilisation aux Personnes Handicapées et à Mobilité Réduite (PHMR)



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel en contact direct avec le public PHMR voyageur au cours du processus de départ et/ou d'arrivée.



OBJECTIFS

- Prendre conscience du handicap et de l'égalité face au handicap.
- Savoir répondre aux besoins des personnes handicapées et à mobilité réduite en fonction de leur handicap ou de leur réduction de mobilité.



CONTENU

Théorie

- Législation, codes et pratiques recommandées : OACI / UE / CEAC / IATA.
- Identification des différents types de handicaps : Sensibilisation aux personnes handicapées / L'assistance aux passagers handicapés / Causes de l'incapacité / Personnes ayant des difficultés à marcher / Utilisateurs en fauteuil roulant / Personnes ayant une déficience visuelle / Personnes malentendantes / Personnes atteintes de troubles de la parole / Personnes atteintes de troubles cognitifs / Personnes ayant des problèmes de santé mentale / Invalidités invisibles / Autres handicaps.
- Connaissances et accompagnement : Sensibilisation aux passagers présentant un handicap / Compréhension des obstacles auxquels sont confrontés les personnes handicapées / Connaissance des animaux d'assistance / Méthodes de communication avec les personnes souffrant de handicap / Connaissance sur l'accès aux transports aériens par les personnes handicapées / Comment manipuler soigneusement les fauteuils roulants et autres aides à la mobilité pour éviter les dommages / Comment préserver la dignité des personnes handicapées.

Formation basée sur les réglementations OACI, UE, CEAC et IATA.

 **Durée** à titre indicatif

4 heures.

 **Prérequis**

Aucun.

 **Méthode**

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

 **Evaluation**

- **Théorie** : Test d'évaluation des acquis.

 **Validité**

Maximum 2 ans (doc 30 / CEAC)

 **Contact**

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>